République Algérienne Démocratique et Populaire

Établissement d'Excellence pour le Management et la Sécurité

Département Formation continue

FICHE TECHNIQUE FORMATION CPHS

Formation De La

Commission Paritaire d'Hygiène & Sécurité

Activités et compétence des membres de La Commission Paritaire d'Hygiène & Sécurité (C P H S)	
Objectifs	La CPHS, • Acteur dans la démarche globale de prévention des risques • Vecteur de promotion de la prévention des risques. • Animateur du système par une mission de monitorage et de veille. • Contrôle interne par l'exercice du droit à l'information et à la consultation.
Savoirs & Savoirs- faire	• Connaitre les missions et attributions des membres de la CPHS. • Comprendre les stratégies de prévention. • Comprendre les principaux concepts et les méthodes appropriées. • Savoir animer, informe, organiser, négocier, réguler…
Contenu de la formation	
Première journée	1- Exposé de la problématique 2- Evolution des idées, des concepts et des pratiques - De l'hygiène et sécurité à la santé-sécurité au travail. -De l'obligation de moyens à l'obligation de résultats. -D'un modèle exclusivement technique vers un modèle THO (Technique ; Organisationnel et Humain) 3- Introduction aux principaux textes - L'obligation de sécurité de l'employeur. - L'obligation de sécurité de l'employé

République Algérienne Démocratique et Populaire

Établissement d'Excellence pour le Management et la Sécurité

Département Formation continue

FICHE TECHNIQUE FORMATION CPHS

	-La CPHS 4- Missions et Cadre d'intervention. -Droits et obligations. -Instance de concertation. -Instance de contrôle interne. 5- La CPHS et les autres instances 6- Les principaux acteurs de la sécurité -La médecine du travail. -L'inspection du travail. -Les services de prévention des Assurances. -Les organismes agréés.
Deuxième journée	Les principes fondamentaux de la sécurité : - Responsabilité - Précaution - Prévision - Prévention - Limitation La compréhension et l'appropriation de ces principes permettent de mieux comprendre les éléments qui seront introduits dans le reste du programme notamment l'évaluation des risques. L'application de ces principes à des situations particulières du métier Le rôle des membres de la CPHS par rapport à ces principes Aider à opérer le changement au niveau du raisonnement par la sensibilisation et aux travers des groupes de travail.
Troisième journée	L'obligation d'évaluation des risques professionnels en général : - Danger et Risque - Incident et/ou Accident - Identification dangers et sources - Estimation de la gravité - Estimation de la probabilité - Choix et hiérarchie des mesures de prévention - Etudes de cas d'accidents du travail - Le rôle des membres de la CHS et leur participation aux différentes méthodes : exemple

République Algérienne Démocratique et Populaire

Établissement d'Excellence pour le Management et la Sécurité

Département Formation continue

FICHE TECHNIQUE FORMATION CPHS

	: Méthode de l'arbre des causes.
Quatrième Journée	L'obligation d'évaluation des risques conduit vers un système de mangement de la Santé-Sécurité ; Présentation des éléments de la CPHS dans la construction du système (la préparation du terrain : - Le besoin de disposer d'un tel système) - Une mission de mise en œuvre du système (Communication et dynamique de groupe : Méthodes et exercices) - Une mission d'aide au pilotage du système (Suivi et veille : méthodes et exercices) 1- L'accident et le retour d'expérience 2- L'enquête et ses exigences pédagogiques / L'arbre des causes 3- Etudes de cas 4- Les couts des accidents (couts directs et Couts indirects) 5- Les principes de l'amélioration continue 6- Synthèse et évaluation de la formation